



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ☐

Cadre réserv		
0ate de réception :		
Dossier complet le :/		
N° d'enregistrement :		
v d'emegistrement :	5 35 70 SVET	
ntitulé du projet		
tension d'une zone d'activités économ	niques qui accuei	illera des entreprises et un équipement public.
dentification du (ou des)	maître(s) d	ouvrage ou du (ou des) pétitions
dentification du (ou des)	maître(s) d	'ouvrage ou du (ou des) pétitiona
dentification du (ou des)	maître(s) d	ouvrage ou du (ou des) pétitiona
	maître(s) d	'ouvrage ou du (ou des) pétitiona
dentification du (ou des) ersonne physique	maître(s) d	'ouvrage ou du (ou des) pétitiona
ersonne physique	maître(s) d	
	maître(s) d	'ouvrage ou du (ou des) pétitiona Prénom(s)
ersonne physique	maître(s) d	
ersonne physique	maître(s) d	
ersonne physique om	maître(s) d	
ersonne physique	maître(s) d	
ersonne physique om	maître(s) d	
ersonne physique om ersonne morale		Prénom(s)
ersonne physique om ersonne morale énomination		Prénom(s) Raison sociale Communauté de communes Saône-Beaujolais
ersonne physique om ersonne morale énomination communauté de communes Saône-Bea		Prénom(s) Raison sociale Communauté de communes Saône-Beaujolais Type de société (SA, SCI)
ersonne physique om ersonne morale énomination communauté de communes Saône-Bea		Prénom(s) Raison sociale Communauté de communes Saône-Beaujolais
ersonne physique om ersonne morale énomination communauté de communes Saône-Bea	aujolais	Prénom(s) Raison sociale Communauté de communes Saône-Beaujolais Type de société (SA, SCI)
ersonne physique om ersonne morale énomination communauté de communes Saône-Bea	aujolais	Prénom(s) Raison sociale Communauté de communes Saône-Beaujolais Type de société (SA, SCI) Communauté de communes
ersonne physique om ersonne morale énomination communauté de communes Saône-Bea s SIRET 2 0 0 0 6 7 8 1 7 0 deprésentant de la personne morale :	aujolais	Prénom(s) Raison sociale Communauté de communes Saône-Beaujolais Type de société (SA, SCI) Communauté de communes Monsieur

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3	Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant
	du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39 - b	Terrain d'assiette totale de l'opération d'aménagement (ZA existante et projet d'extension) de 5,6 hectares.

		termination of about a telephone to the state of a state of
		t fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux ticle R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	☐ Oui	✓ Non
		t fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III R.122-2-1 ?
	✓ Oui	□ Non
4	Caract	éristiques générales du projet
	Doivent êtr	e annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1	Nature o	du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
	Le projet d	consiste à aménager une zone d'activités économiques attenante à celle existante : 7A Fontenailles

Le projet consiste à aménager une zone d'activités économiques attenante à celle existante : ZA Fontenailles située à l'entrée sud-est de Belleville-en-Beaujolais. Ce projet d'extension accueillera 3 lots représentant une surface totale de 29 916 m². La zone existante représente une emprise foncière globale de 26 419 m². L'emprise de la zone existante cumulée au projet d'extension représente une surface totale de 5,6 hectares.

Le diagnostic archéologique, réalisé en 2022, n'a donné lieu à aucune prescription archéologique et a mis en évidence la présence de remblais sur toute l'emprise du projet suite à la réalisation des travaux de voirie, sous la voie ferrée, datant d'une quinzaine d'années (route Départementale 339).

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement de cette zone d'activités économiques répond à la demande des entreprises du territoire mais également au besoin d'équipements publics avec la construction de la nouvelle caserne de sapeurs-pompiers de Belleville-en-Beaujolais.

.3	Décrivez sommairement le projet
	4.3.1 Dans sa phase travaux
	Actuellement très peu de travaux envisagés, pour les infrastructures de dessertes (création d'entrées charretières depuis la route existante). Cependant des plantations seront réalisées sur l'emprise du merlon situé à l'ouest des terrains cessibles ainsi qu'au nord et au sud du site (conformément à l'OAP) permettant de renforcer le rôle écologique de la haie existante le long de la voie ferrée (cf. note sur les enjeux écologiques pressentis réalisée pa le bureau d'études Ecoter en 2024).
	À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumi a décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
	Le projet sera soumis à autorisation "Loi sur l'eau" : porter à connaissance en projet pour modifier l'arrêté Loi sur l'eau obtenu pour la ZA Fontenailles 1.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grand	Valeurs									
Aménagement d'environ 30 000 m² de terrain cessible.										
Localisation du projet										
Adresse et commune d'impl	antation									
Numéro : Voie : Rue	e des Terres aux Dames									
Lieu-dit : Fontenailles										
Localité : BELLEVILLE-EN-BE	EAUJOLAIS									
Code postal : 6 9 2 2	0 BP: Cedex:									
Coordonées géographiques	[4] company and the state of th									
Long.: 0 4 • 4 3 • 6	8 " E Lat.: 4 6 ° 0 5 , 9	3 " N								
	a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°, R. 122-2 du code de l'environnement	,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°								
Point de départ : Long. :	o, Lat. :	o 1 1 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1								
Point de d'arrivée : Long. :		o I I II II								
Communes traversées :										
Précisez le document d'urba	anisme en vigueur et les zonages aux	kquels le projet est soumis :								
	URB (modification n°6 approuvée le 21/0 notelières, artisanales et tertiaires.	07/22), Zone 1AUibT : 1AUibT : Secteur								
(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.										
i Joignez à votre demande l	es annexes n°2 à 6.									
	es annexes n°2 à 6. tion/extension d'une installation	on ou d'un ouvrage existant ?								

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

✓ Non

Oui

	a été	auto	nt les différentes composantes de votre projet et prisé ? En cas de modification du projet, préciser le /après ».
Sensibilité environne	emer	ntale	e de la zone d'implantation envisagée
in de réunir les informations néo	essair	es pou	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site
			ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		V	
En zone de montagne ?		V	
Dans une zone couverte par			
un arrêté de protection de biotope ?		V	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		V	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	0	V	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		·	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan	V		PPRNi du Val de Saône (emprise du projet située en zone blanche)
de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	V		Approuvé le 26 décembre 2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		V	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	and the second of the second o
Dans un site inscrit ?	0	V	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	
D'un site classé ?		V	

- 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
- 6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		Y	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		W	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		V	

lr	ncidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement?	٧		Tous les réseaux sont déjà présents du fait de l'aménagement de la ZA Fontenailles existante.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	Le projet est situé en contexte déjà anthropisé.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		W.	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	V		Les parcelles prévues pour l'aménagement de la zone ne sont plus exploitées et l'emprise du projet est en zone 1AUibT du PLU. Les terrains appartiennent à la collectivité depuis plus de 5 ans et ne sont plus exploités depuis cette date.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	Zone blanche du PPRNi du Val de Saône.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	v		Sur l'emprise des 3 hectares de terrain, le seul projet identifié est la nouvelle caserne de sapeurs-pompiers de Belleville-en-Beaujolais dont le déplacement permettra la diminution du trafic en centre-ville. La zone actuelle est bien desservie grâce à la proximité avec la gare, l'autoroute et l'accès direct sur la déviation de Belleville en cours d'aménagement.
	Est-il source de bruit ?		V	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	Voie ferrée et axes routiers importants à proximité de l'emprise du projet.
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?		V	Anno a septiment
Nuise	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	dentinin listinas por a la companya de la companya
	Engendre-t-il des vibrations ?		V	Transa i minami.
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
ions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	Para incidences du projet julentifiées un 63 comete de projets existes a populouyée ? (a) por 10 comete existes a populouyée ? (b) por 10 comete leaguelles.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?		V	
	Si oui, dans quel milieu ?		V	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?		V	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V	
e/Cadre oulation	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V	Le diagnostic archéologique réalisé en 2022 n'a ressorti aucune prescription archéologique.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		V	Les terrains appartiennent à la collectivité depuis plus de 5 ans et r sont plus exploités depuis cette date.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des différentes rubriques, ce projet d'extension de zones d'activités n'aura que peu d'impacts négatifs sur l'environnement.

Le projet d'extension de la ZA existante représente une surface totale de 29 916 m². Cette demande d'étude cas par cas est liée au cumul des surfaces de l'extension et de la zone existante (d'environ 5,6 hectares). Par ailleurs, le diagnostic archéologique, réalisé en 2022, a mis en évidence la présence de remblai sur toute l'emprise du projet d'extension. Le projet viendra également renforcer la haie existante le long de la voie ferrée (1km de plantations sur le talus existant à l'est ainsi qu'au nord et au sud du projet d'extension). La note sur les enjeux écologiques que vous trouverez en annexe confirme l'absence d'enjeux environnementaux et conclut : " Ainsi le projet n'aura que très peu d'impacts sur les espèces à enjeux potentiellement présentes, pour l'essentielles positionnées aux marges du projet d'aménagement."

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet Control of the						
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<					
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.						
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	V					
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	V					
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé						
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	S					
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.						

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet Control of the	
1	Note sur les enjeux écologiques pressentis - Ecoter	V
2	Orientation d'Aménagement et de Programmation du PLU du SURB (modification n°6 approuvée le 21/07/2022) : Secteur de Fontenailles 2.	V
3		
4		
5		

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables 🗹

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom HECHAICHI	
Prénom Malik	
Qualité du signataire Vice-Président CC Saône-Beaujolais	



BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Fait le 2 1 0 3 2 0 2 4

Signature du (des) demandeur(s)

